



ROYAN, le 2 juin 2021

REMISE DES PRIX DE FIN D'ÉPREUVES – CONTEXTE COVID-19

Un tableau de remise des prix est édité annuellement par l'AGORATT, suite à accord collégial des organisateurs techniques.

Ce tableau est repris dans le règlement particulier de chaque épreuve et définit les prix en espèces en fonction des groupes, des classes, des classements, ainsi que des prix à la performance.

Cette année, le contexte COVID-19 modifie profondément les données pour organiser un rallye. La forte baisse des subventions, la diminution des partenaires et des sponsors, la mise en place de mesures sanitaires obligatoires, font que l'équilibre financier de chaque épreuve est fortement menacé.

Aussi, lors du dernier Comité Directeur de l'AGORATT, les organisateurs ont décidé de ne pas allouer de primes en numéraires lors de la remise des prix afin de tenter de pérenniser leurs épreuves.

Un additif organisateur sera émis pour chaque épreuve afin de confirmer cette décision.

Pour 2022, les modalités de la remise des prix seront réenvisagées avec l'espoir que cette pandémie soit derrière nous.

Le secrétaire,
Sylvain Omnes

Le Président,
Gilles Roux